



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE NOGENT-LE-PHAYE



Nogent
-le- Phaye

www.nogent-le-phaye.com

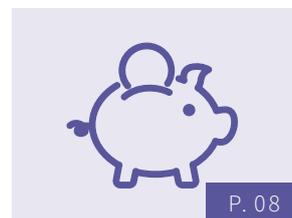
Sommaire

Le **mag'** ÉTÉ 2025
n°10



P. 04

ZOOM SUR...
CINQ ANNÉES D'ACTION



P. 08

POINT SUR
LE BUDGET 2025



LA VILLE EN ACTION
CONSTRUCTION DE LA BRIGADE
DE GENDARMERIE

P. 10



P. 12

LA VILLE EN ACTION
PÔLE SANTÉ



P. 14

LA VILLE EN ACTION
PISTE CYCLABLE



P. 16

LES TRAVAUX
DE LA COMMUNE



P. 18

LES TEMPS FORTS
DE 2025



**Nogent
-le-Phaye**

Directeur de la publication : Benjamin Beyssac

Rédactrice en chef : Sylvie Bonnin

Adjoints à la rédactrice : les membres de la commission culture, communication, fêtes et cérémonies

Hôtel de ville : 1, place de l'Église
28630 Nogent-le-Phaye

Crédits photographies : iStock et droits réservés

Dépôt légal : juillet 2025

Impression sur papier recyclé : 800 exemplaires

Maquette et mise en page : LEMON Création
Tél. 02 37 88 11 66 • www.lemon-c.com



P. 21

LE RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER



P. 22

ÉDUCATION
ET JEUNESSE



P. 26

LES ASSOCIATIONS



P. 31

INFOS PRATIQUES

CHÈRES NOGENTAISES, CHERS NOGENTAIS,

L'été est une saison particulière. Elle nous invite à ralentir, à profiter du moment présent, de nos proches, mais aussi à réfléchir à ce qui nous lie et nous anime collectivement. À Nogent-le-Phaye, nous faisons le choix, chaque jour, de donner du sens à l'action publique. Car être en responsabilité d'une commune, ce n'est pas seulement la gérer : c'est construire un avenir commun, en s'appuyant sur une histoire, des valeurs et ses habitants.

**“ DONNER DU SENS
À L'ACTION PUBLIQUE,
C'EST D'ABORD AGIR
POUR RÉPONDRE
À DES BESOINS
RÉELS, CONCRETS
ET IDENTIFIÉS
ENSEMBLE.**

C'est dans cette perspective que s'inscrit un projet majeur pour notre commune : la Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) de redynamisation du centre-bourg. Ce chantier structurant n'est pas seulement une opération d'urbanisme : il est le fruit d'une volonté partagée de redonner vie à notre cœur de village, de renforcer les services de proximité, les commerces, les espaces publics et la convivialité.

Donner du sens à l'action publique c'est garantir une transformation respectueuse de l'identité de notre commune, qui se construit pas à pas, tout en répondant aux défis du présent – notamment en matière de mobilité douce, de transition énergétique ou de finances publiques. Sur ce dernier point, nous pourrions légitimement s'interroger sur l'avenir, devant les nombreuses incertitudes et fragilités des budgets nationaux.

À Nogent-le-Phaye, nous sommes sereins car la politique volontaire d'investissement pourra se poursuivre dans les années qui viennent. Grâce à notre gestion rigoureuse des finances communales et aux objectifs budgétaires que nous nous sommes fixés et avons atteints, notre commune a retrouvé les capacités d'investissement qui lui permettront de poursuivre son développement, malgré une conjoncture plus contraignante pour les investissements publics.

Donner du sens à l'action publique c'est aussi apporter des réponses aux problématiques du quotidien : accès aux soins, sécurité, éducation, citoyenneté... mais aussi s'occuper des plus fragiles, soutenir le milieu associatif et culturel, ou accompagner le développement économique.

L'action publique prend tout son sens lorsqu'elle relie la vision à l'action, les paroles aux actes : vous pouvez le constater au quotidien dans notre village en mouvement et vous en trouverez des illustrations



au fil des pages de ce magazine d'été. C'est dans cet esprit de cohérence qu'avec l'équipe municipale et les services communaux, nous sommes engagés chaque jour à vos côtés.

**“ L'ACTION PUBLIQUE
PREND TOUT SON
SENS LORSQU'ELLE
RELIE LA VISION
À L'ACTION,
LES PAROLES
AUX ACTES.**

Avec vous, pendant cinq années, nous avons posé les fondations d'un nouveau chapitre pour Nogent-le-Phaye. Demain, pour bâtir ensemble l'avenir de notre village, avec le soutien de l'équipe municipale, vous pouvez compter sur ma détermination et mon engagement pour maintenir le cap de la redynamisation de notre commune.

Bel été à toutes et à tous ■

**Votre Maire,
Benjamin BEYSSAC**



CINQ ANNÉES D'ACTION

Interview de Benjamin Beyssac, maire de Nogent-le-Phaye

NOUS SOMMES À L'ÉTÉ 2025, CINQ ANS APRÈS VOTRE ARRIVÉE EN RESPONSABILITÉ. QUEL BILAN POUVEZ-VOUS DRESSER ?

” Cinq années d’actions au service des nogentais, dans un contexte difficile où se sont succédées les crises sanitaires et économiques. **Cela n’a pas entamé la détermination et l’énergie de mon équipe pour lancer la redynamisation de notre commune :**

NOUS AVONS RÉALISÉ OU MIS EN ROUTE LES ENGAGEMENTS QUE NOUS PORTIONS EN 2020

Des projets majeurs et structurants se sont concrétisés comme :

- l’extension du pôle santé ;
- la création de l’épicerie communale ;
- la construction du Centre Technique Municipal (C.T.M.) ;
- l’acquisition d’une tribune télescopique pour la salle culturelle.

La révision du Plan Local d’Urbanisme (P.L.U.) est effective, et la Zone d’Aménagement Concerté (Z.A.C.) de redynamisation du centre-bourg est lancée. Enfin, la brigade de gendarmerie de Nogent-le-Phaye va sortir de terre, tout comme la piste cyclable.

Au-delà des grands projets, notre action publique se concrétise au quotidien avec l’appui des services municipaux pour assurer nos missions :



à l'école



sur la voirie



pour
la sécurité



pour l'action sociale
avec la création
du Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)



UN DES FILS ROUGES DU MANDAT 2020/2026 A ÉTÉ LE P.L.U. ET LA CRÉATION DE LA Z.A.C. DE REDYNAMISATION DU CENTRE-BOURG ?

” Nous avons engagé un vaste programme de redynamisation de la commune qui a nécessité la mise en place d’outils d’urbanisme, le Plan Local d’Urbanisme (P.L.U.) et d’aménagement, ainsi que la Zone d’Aménagement Concerté (Z.A.C.). Cela s’inscrit sur le long terme, dans une démarche de concertation.

Le nouveau P.L.U. ayant été adopté, et après plusieurs années de travail et de co-construction avec les habitants (au moyen des ateliers citoyens notamment) :

LA ZONE D’AMÉNAGEMENT CONCERTÉ SE CONCENTRE SUR LE CENTRE-BOURG. QUELLES AVANCÉES SONT À NOTER SUR LES HAMEAUX ET LES ZONES D’ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ?

” La Z.A.C. se concentre en effet sur le centre-bourg qui doit être la locomotive de notre commune. Pour autant, les autres secteurs ne sont pas oubliés.

Le P.L.U. limite ou interdit désormais les nouvelles constructions du Clos-Joli ou de Villiers-le-Bois.

✓ **Clos-Joli** : côté travaux, nous avons finalisé, avec Chartres métropole, l’assainissement collectif sur le Clos-Joli et remplacé l’ensemble de l’éclairage public.

Des études de sécurisation de la sortie de ce lotissement sont envisagées, tout comme la réalisation d’une liaison douce permettant de rejoindre un futur arrêt de bus.

✓ **Villiers-le-Bois** : les travaux d’enfouissement de réseaux aériens sont terminés, l’éclairage public a été changé et les routes et trottoirs ont été refaits.

Le P.L.U. prévoit un maillage de liaisons douces permettant de relier les différents hameaux et quartiers de notre commune au centre-bourg. Une liaison douce vers Villiers-le-Bois sera étudiée.

Quant au secteur de la Boissière, il bénéficiera des aménagements liés à l’arrivée de la gendarmerie.

Concernant les zones d’activités économiques, nous poursuivons avec Chartres métropole notre travail en vue de la requalification de la zone d’activité du Bois-Paris et préparons la future extension du jardin d’entreprises.

NOUS POURRONS ENVISAGER LA MISE EN ŒUVRE DE LA Z.A.C. À PARTIR DE 2026

Outre la construction de logements, cela va permettre la création :

- de nouveaux équipements : bâtiment multifonction pour les associations, nouvelle médiathèque et extension du groupe scolaire ;
- de liaisons douces ;
- d’espaces publics de qualité ;
- de nouveaux commerces.



IL S'AGIT, DE MANIÈRE GÉNÉRALE, D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES NOGENTAIS

MALGRÉ TOUS CES CHANGEMENTS, DE NOUVELLES ÉVOLUTIONS SONT-ELLES À PRÉVOIR EN MATIÈRE D’URBANISME ?

” Même si l’essentiel du travail a été fait pendant plusieurs années, l’urbanisme et l’aménagement d’une commune ne sont pas figés, c’est vivant.

Nous sommes à l’écoute des habitants concernant certains points particuliers qui mériteraient d’être reconsidérés ou améliorés, sur le P.L.U. ou dans le périmètre de la Z.A.C. Certaines entreprises ont également besoin que le P.L.U. soit modifié pour s’installer ou s’agrandir. **Le P.L.U. fera donc l’objet d’ajustements dans les prochains mois.**

LE PÔLE SANTÉ VIENT D'ÊTRE INAUGURÉ. C'EST UN PROJET PHARE DU MANDAT 2020/2026 ?

” Le pôle santé est le résultat de la politique d'accès aux soins de la population, que nous portons aux côtés du Dr. Quadrelli et de l'ensemble des professionnels de santé.

Cet équipement communal démontre qu'il existe un modèle de santé pérenne dans un territoire péri-urbain, une offre de soin entre ville et campagne qui est pertinente. Treize professionnels de santé sont désormais installés dans un même ensemble bâtiminaire dans lequel se trouve également notre pharmacie, maillon indispensable de notre politique de santé. **Nous poursuivons nos recherches pour l'installation d'un troisième médecin qui permettrait d'alléger la charge de travail de nos deux généralistes.**

Il est important de préciser que le pôle santé est désormais à l'équilibre financier et que tous les travaux d'extension ont été financés sans recours à l'emprunt.



AVEC LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ EST-ELLE AUSSI UNE DES PRIORITÉS DE VOTRE ACTION MUNICIPALE ?

” **Oui, protéger nos habitants est un impératif qui doit se traduire en actes :** nous avons doublé le nombre de caméras de vidéoprotection, elles sont maintenant raccordées au centre de supervision intercommunal, et nous travaillons en étroite collaboration avec la gendarmerie que nous accueillons trois jours par semaine dans les locaux de la mairie en attendant la construction de la nouvelle brigade.

Lors des évènements communaux, nous faisons appel à la sécurité privée pour compléter le dispositif. Assurer la sécurité au quotidien, c'est une vigilance de chaque instant ; celle des forces de sécurité, des élus mais aussi celle des citoyens.

Il faut également savoir prendre ses responsabilités et agir avec fermeté : je n'ai pas hésité à le faire quand il a fallu empêcher l'installation d'un camp de gens du voyage sur la plaine sportive, ou pour faire cesser les rodéos sauvages sur la commune : le maire se doit d'être en première ligne et être garant de la sécurité des habitants.



UNE POLICE MUNICIPALE EST-ELLE ENVISAGÉE À NOGENT-LE-PHAYE ?

” Notre commune ne peut pas disposer pour l'instant d'un service de police municipale car pour être efficace, à mon sens, il doit être composé au moins d'un binôme, ce qui constituerait une charge financière trop lourde.

Nous avons exploré plusieurs pistes de mutualisation, notamment avec Chartres métropole. **Nous envisageons de signer une convention avec**

la ville de Chartres pour la mise à disposition de sa police municipale, dans le cadre de missions de surveillance de la voie publique, sécurisation de l'école, troubles du voisinage, ou encore de contrôles routiers, particulièrement ceux sur la vitesse.

La police municipale interviendra sur la commune par vacations de demi-journées et sera placée sous mon autorité.





QUELLES AVANCÉES POUVEZ-VOUS METTRE EN AVANT EN TERMES DE POLITIQUE ÉDUCATIVE ?

” L'école rythme la vie de la commune au quotidien, c'est le lieu de l'acquisition des savoirs et de l'apprentissage de la vie en collectivité.

Nous poursuivons notre soutien marqué à l'école, tant en termes de budgets qu'au niveau logistique, notamment sur les sorties scolaires, et développons des outils au service de notre politique éducative. Cela se traduit par la mise en place d'un Projet Éducatif De Territoire (P.E.D.T.), qui a été mené en concertation avec les acteurs éducatifs de la commune et qui donne les grands axes de cette politique pour les trois années qui viennent. D'autres projets viennent compléter ces différentes actions comme la poursuite de l'aménagement de la cour active et sportive ou de l'espace naturel récemment créés.

CONCERNANT LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, QUELLES MESURES SONT DÉPLOYÉES ?

” Nous poursuivons la réalisation d'aménagements de sécurité sur l'ensemble du village qui visent à réduire la vitesse des automobiles et sécuriser les piétons et cyclistes.

Ce programme est construit en prenant en compte des relevés de vitesse, confortés par des constatations sur le terrain et les remontées des riverains.

Les prochains aménagements prévus seront liés :

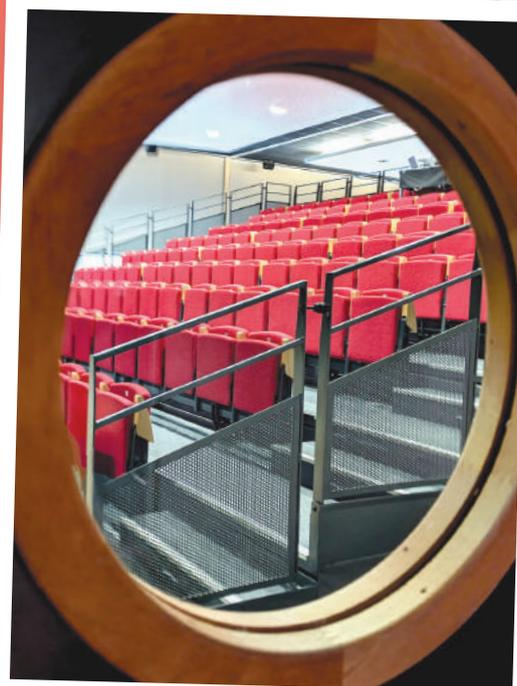
- **à la piste cyclable** sur la RD24 avec la requalification de l'entrée de Nogent-le-Phaye au niveau du chemin de Souasay et de la route de Chartres ;
- **à la route départementale 136** au niveau de la brigade de gendarmerie, pour réduire la vitesse à l'approche du lotissement de la Boissière.

La requalification de la rue du tronc est également en phase d'étude avec notre partenaire Eure-et-Loir Ingénierie.

LA CULTURE CONNAIT ÉGALEMENT UN NOUVEL ÉLAN DEPUIS L'INSTALLATION DE LA TRIBUNE TÉLESCOPIQUE ?

” Cet équipement apporte une nouvelle expérience aux spectateurs et permet d'envisager une programmation différente. Le succès de la dernière saison culturelle nous a confortés dans le choix de cet investissement qui manquait à notre salle.

Désormais, nous pouvons envisager des partenariats et s'inscrire dans une logique de programmation encore plus ambitieuse. L'arrivée de l'école de théâtre apporte également une vraie valeur ajoutée au lieu : tout cela est très prometteur pour le développement de la culture à Nogent-le-Phaye dans les années qui viennent.



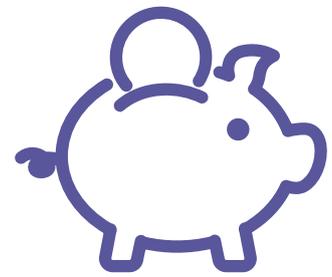
POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DU PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE DE LOISIRS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

” Nous travaillons toujours activement sur ce projet d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) de Nogent-le-Phaye, en lien avec les services de Chartres métropole.

Ce centre de loisirs pourra accueillir nos petits nogentais, tous les mercredis, mais également pendant les vacances scolaires et en juillet, dans les locaux actuels du groupe scolaire.

C'est un service très attendu par les parents : nous maintenons l'objectif d'une ouverture à la rentrée de septembre 2026.

POINT SUR LE BUDGET 2025



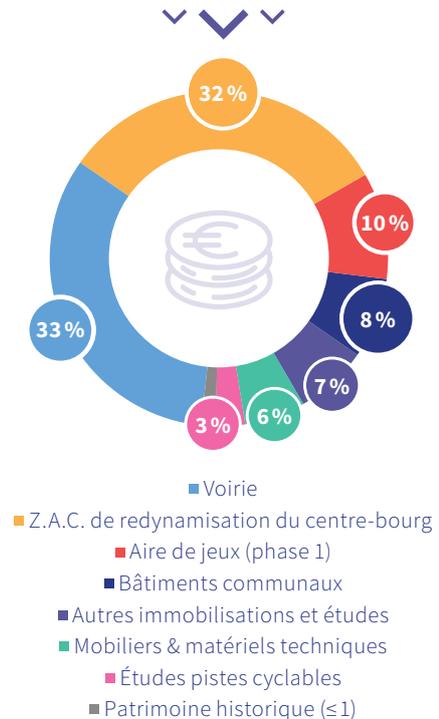
Le budget primitif de la commune a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 25 mars 2025. Il s'élève à 2 893 838 €, dont 1 298 877 € d'investissements.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Pour 2025, les principaux projets sont les suivants :

- **voirie**
création d'une nouvelle voie d'accès aux logements de la brigade de gendarmerie de Nogent-le-Phaye, aménagement de trottoirs dans la rue de la république à Villiers-le-Bois et travaux de voirie divers sur la commune ;
- **Z.A.C. de redynamisation du centre-bourg**
participation à la concession d'aménagement ;
- **bâtiments communaux**
fin des travaux du nouveau Centre Technique Municipal (C.T.M.) et réalisation de travaux divers (dont les écoles) ;
- **espace public / cadre de vie**
remplacement de l'aire de jeux pour enfants (phase 1) ;
- **patrimoine**
étude de la restauration de la statue Saint-Vincent et du tableau de l'église : « l'Évanouissement de la Vierge » ■

INVESTISSEMENTS



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'élève à 1 594 961 €, **en diminution de 4,8 % par rapport au budget 2024.**

Ce budget correspond aux opérations de gestion courante de la collectivité, c'est-à-dire les charges nécessaires à son fonctionnement quotidien et à l'entretien de son patrimoine : rémunération du personnel, achats de produits et de services, énergie, paiement des intérêts de la dette... Le budget de fonctionnement est principalement financé par le produit des impôts locaux, l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire de Chartres métropole, les produits des services publics, les loyers perçus par la commune ainsi que la dotation de l'État ■

FONCTIONNEMENT
1 594 961 €

FISCALITÉ

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025 dans le tableau ci-dessous ■

	Nogent-le-Phaye		Taux moyens en Eure-et-Loir
	Taux 2024	Taux 2025	Taux 2024
Taxe foncière sur le bâti (en %)	33,37	33,37	48,95
Taxe foncière sur le non bâti (en %)	22,17	22,17	33,81
Taxe d'habitation (en %)	9,29	9,97	22,67



SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

Après analyse des dossiers en commissions, le conseil municipal a attribué les subventions aux associations et autres organismes au titre de l'année 2025 pour un montant total de 26 700 € ■

ASSOCIATIONS LOCALES	Subventions fonctionnelles 2025	Subventions exceptionnelles 2025
Société des chasseurs de Nogent-le-Phaye	200€	800€
Football Club de Nogent-le-Phaye	3 000€	500€
Club du Sourire de Nogent-le-Phaye	100€	-
Amicale de Nogent-le-Phaye	400€	400€
ASSPEN	300€	1 000€
Comité des Fêtes de Nogent-le-Phaye	900€	-
La Boule le Phaye	500€	800€
Initiation pêche du Phaye	650€	400€
AUTRES		
Croix-Rouge	100€	-
Jeunes Sapeurs-Pompiers	400€	-
Prévention routière	100€	-
École de musique de Sours	150€	-
Caisse des écoles	1 000€	-
CCAS de Nogent-le-Phaye	15 000€	
TOTAL	22 800€	3 900€



Modélisation 3D de l'accès
à la brigade depuis la RD 136

LA CONSTRUCTION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE SE CONCRÉTISE

La construction de la brigade de gendarmerie à Nogent-le-Phaye représente une étape importante dans le renforcement de la sécurité de proximité et la présence de la gendarmerie sur les territoires.

CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE, DES LOCAUX ANNEXES DE SERVICES TECHNIQUES ET DES LOGEMENTS DES GENDARMES

Le permis de construire de la future brigade de gendarmerie de Nogent-le-Phaye a été accordé le 27 juin dernier, par arrêté du Préfet d'Eure-et-Loir.

Localisé dans le prolongement du lotissement de la Boissière, sur une emprise foncière d'environ 7 000 m², **l'ensemble bâti sera composé de locaux techniques et de bureaux ainsi que de quatorze logements de fonction (du T2 au T5).**

L'entrée principale de la brigade se situera en bordure de la départementale (rue Delacroix-Frainville) et les logements seront accessibles depuis la voie nouvelle, créée dans le prolongement de la rue des Vignes ■

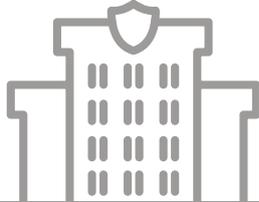


Vues d'ensemble du projet (modélisation 3D)



LES TRAVAUX DE LA FUTURE BRIGADE SE PRÉCISENT

Les premiers échanges sur l'opportunité de son implantation dans notre commune remontent à 2009. Les acquisitions foncières ont été réalisées par les municipalités successives, en vue de leur future cession à C'Chartres habitat, qui sera le maître d'ouvrage de l'opération.



LES TRAVAUX

La construction de la brigade de gendarmerie de Nogent-le-Phaye doit **démarrer dans les prochaines semaines.**

Durée des travaux estimée
ENTRE 12 ET 18 MOIS

Coût total
ENVIRON 3 M €



Vue sur les logements (modélisation 3D)

Le projet a connu des avancées majeures ces dernières années, qui se sont traduites notamment par la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) « gendarmerie » dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Le dossier porté par Monsieur le Maire et son équipe, soutenu par Jean-Pierre Gorges, Guillaume Kasbarian, ainsi que par les autorités préfectorales et la gendarmerie, a finalement été acté définitivement en décembre dernier. Les bonnes conditions d'accueil des familles et l'intégration de ce projet dans la dynamique de développement de notre commune, ont contribué à la validation du choix de l'implantation de la brigade à Nogent-le-Phaye.

Conformément à l'O.A.P. « gendarmerie », **une opération de construction de logements complémentaires est également programmée le long de la route départementale au nord du périmètre constructible**, portée par C'Chartres habitat. Elle permettra la réalisation d'un certain nombre d'équipements complémentaires : nouvel arrêt de bus, liaison douce, aménagements de sécurité pour réduire la vitesse sur la RD136 ou encore une aire de jeux sont à l'étude ■

LE BUREAU D'ACCUEIL DE LA BRIGADE S'INSTALLE PROVISOIREMENT À LA MAIRIE

Le bureau d'accueil de la brigade de Chartres, future brigade de Nogent-le-Phaye, s'installe provisoirement à la mairie.

Les militaires de la gendarmerie assurent les missions d'accueil des usagers du territoire et de dépôt des plaintes, à l'identique de ce qui était réalisé à la brigade de Chartres. **Cette expérimentation a pour objectif de préparer l'arrivée des gendarmes dans notre commune**, dans l'attente de la fin des travaux de la construction de la brigade de gendarmerie de Nogent-le-Phaye ■



HORAIRES

La future brigade de Nogent-le-Phaye sera à la mairie **trois jours par semaine :**

**LES LUNDIS,
MERCREDIS
ET VENDREDIS**

**de 9h à 12h
et de 14h à 17h**



INAUGURATION DU PÔLE SANTÉ

Depuis 2020, la nouvelle municipalité s'est saisie du sujet de l'offre et de l'accès aux soins en engageant le développement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (M.S.P.) existante, construite en 2018. Localisé en centre-bourg, cet équipement public entièrement porté par la commune, accueille aujourd'hui treize professionnels de santé et une pharmacie sur un même site.

UNE ÉVOLUTION AU FIL DU TEMPS

Fruit du travail réalisé entre les élus, le docteur Quadrelli et les professionnels de santé, le pôle santé a connu plusieurs phases d'extension depuis cinq ans :

Une première phase de travaux d'extension de la M.S.P. existante a permis **l'installation d'une sage-femme et d'un cabinet dentaire**

Avec l'appui de la municipalité, **la pharmacie du village a été reprise**, puis transférée au pôle santé dans un nouveau local de 180 m²

L'étage de la maison de santé a été aménagé permettant une réorganisation des locaux, notamment l'accueil du cabinet des psychologues, libérant un cabinet au rez-de chaussée pour **un troisième médecin**

Une dernière phase de travaux a permis **l'installation d'une kinésithérapeute et d'une ostéopathe** dans un nouvel espace de 150 m²



CE PROJET A BÉNÉFICIÉ DE SOUTIENS FINANCIERS

PRÉFET D'EURE-ET-LOIR
Liberté
Égalité
Fraternité



UN PROJET SALUÉ

Le 10 juin dernier, Benjamin Beysac, Maire de Nogent-le-Phaye et président du CCAS, et son conseil municipal ont inauguré le pôle santé en présence :

- d'Agnès Bonjean, secrétaire générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;
- de Dominique Soulet, conseiller communautaire de Chartres métropole délégué à la santé ;
- de Denis Gelez, directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) ;
- des professionnels de santé nogentais.

Tous, ont salué la qualité et la pertinence du pôle santé ainsi que sa contribution à la redynamisation de notre commune ■



**CABINET DE LA KINÉSITHÉRAPEUTE
LUCILE TRIQUIGNEAUX VELLA**

Son cabinet est ouvert :

- le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 19h ;
- le mardi et jeudi de 8h30 à 16h.

📍 Maison de Santé Pluridisciplinaire
6, rue du Tertre à Nogent-le-Phaye

☎ 02 37 28 53 38 ■





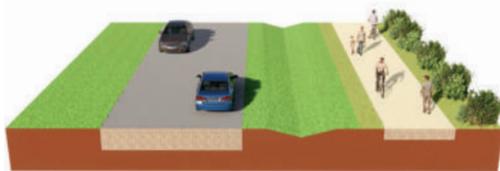
UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LA PISTE CYCLABLE NOGENT-LE-PHAYE – CHARTRES

Le projet de piste cyclable de Nogent-le-Phaye est entré dans une nouvelle phase opérationnelle : le futur tracé s'affine et cette infrastructure vient d'être inscrite dans le schéma départemental cyclable du département d'Eure-et-Loir.

UN PROJET CONFIRMÉ

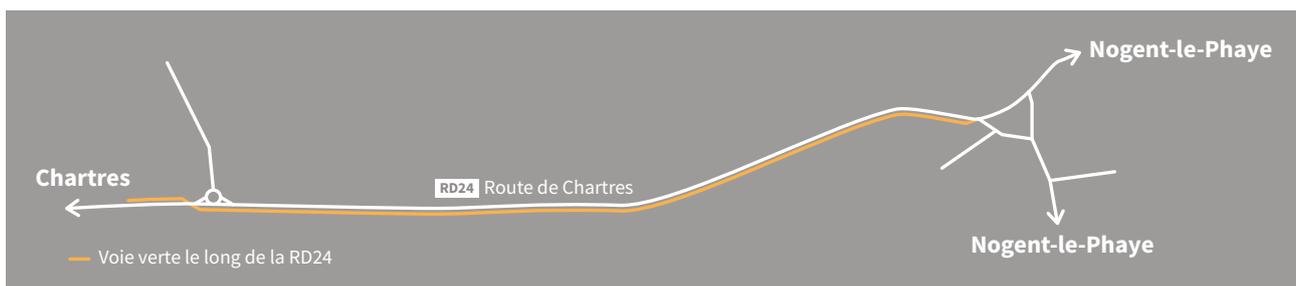
Les différents échanges avec le Conseil départemental et son vice-président Hervé Buisson ont permis de mettre en avant l'intérêt de la liaison Nogent-le-Phaye – Chartres et de son intégration à un futur axe Chartres – Nogent-le-Phaye – Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

L'inscription de la piste cyclable dans l'ossature cyclable utilitaire départementale acte sa réalisation par le Conseil départemental, en partenariat avec la commune de Nogent-le-Phaye.



Vue de coupe de la voie verte

Le département portera la construction de l'infrastructure, la commune réalisera un important chantier de requalification et la sécurisation de l'entrée de village au niveau du chemin de Souasay et de la route de Chartres. L'entretien de la liaison cyclable sera également à la charge de la commune.



Tracé de la voie verte



Le futur tracé a fait l'objet d'études complémentaires pour permettre la cohabitation avec la circulation des engins agricoles sur les chemins ruraux ou encore la meilleure gestion des écoulements d'eaux pluviales. Un aménagement paysager est également prévu avec la plantation de haies basses et l'installation de mobilier urbain tels que des bancs publics. **La construction de cette infrastructure permettra également une meilleure mise en valeur du petit patrimoine local, notamment la croix récemment rénovée le long de la RD 24.**

Enfin, les contraintes liées à la construction de la future A154 ont été intégrées au projet. La piste cyclable passant au-dessus de la future autoroute, l'ouvrage d'art qui sera construit intégrera une largeur supplémentaire pour accueillir l'équipement ■

LES PROCHAINES ÉTAPES

Validation du tracé définitif et finalisation des acquisitions foncières.

Date de début des travaux

**PREMIER
SEMESTRE 2026**

HUGO PAGE, PARRAIN DU PROJET

Le projet a été présenté aux habitants lors de la manifestation « Mai à vélo » par Pascal Bressand-Dambry, adjoint au Maire en charge du projet, en présence de Benjamin Beyssac, Maire de Nogent-le-Phaye, ainsi que du coureur cycliste professionnel Hugo Page. **Ce dernier, habitant de Nogent-le-Phaye, a accepté d'être le parrain de la future piste cyclable ■**



Les élus et les services aux côtés d'Hervé Buisson, vice-président du Conseil départemental lors de la réunion de lancement du projet





LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE

Dans le cadre de notre programme des travaux 2025, nous avons confié à l'entreprise VIA Route la réfection de la signalisation du passage piéton entre la place Armand May et la médiathèque ■



VILLIERS-LE-BOIS

Le conseil départemental a procédé à la mise en œuvre de la couche de roulement en travers de Villiers-le-Bois, conformément aux travaux 2025. L'entreprise VIA Route est intervenue pour finaliser les marquages de signalisation de l'arrêt de bus et du passage piéton ■



TRAVAUX DE RÉPARATION DU SOCLE DE LA CROIX BUISÉE

Celui-ci a été endommagé lors d'un accident cet hiver. L'accord des assurances a tardé, d'où l'exécution de ces travaux ce mois-ci.

La nouvelle croix qui est en cours de construction sera installée ultérieurement ■

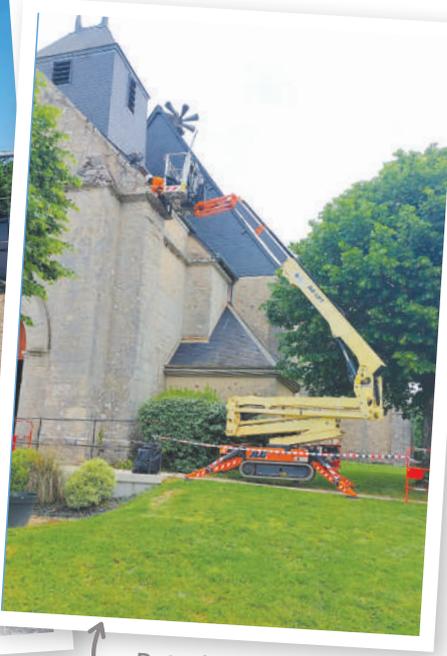




D'AUTRES TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Voie d'accès à la future gendarmerie en cours de réalisation (1^{re} phase)



Retrait du lierre qui se propageait dans la toiture de l'église

L'ENSEMBLE DES TRAVAUX EST RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE



Fonds de concours



Fond Départemental d'Investissement



INSTALLATION DE PANNEAUX DE STOP

Deux panneaux de stop ont été placés au carrefour de la rue du Tronc et de la rue du Pont Neuf. **C'est une expérimentation pour réduire la vitesse dans l'attente des travaux plus conséquents sur l'ensemble de la rue**





RETOUR SUR...

Inauguration du nouveau Centre Technique Municipal



19 MARS 2025

CÉRÉMONIE



8 MAI 2025

CÉRÉMONIE



CAMION DE POMPIERS

Présentation au public du camion de pompiers restauré lors de la soirée du 13 juillet. **Un grand BRAVO pour toute l'équipe qui a participé à ce magnifique travail et tout particulièrement à Patrick Buisson !**



DON D'UN RECUEIL DE PLANS ANCIENS DE NOGENT-LE-PHAYE

Jérôme Scribe, descendant d'une famille historique de Nogent-le-Phaye, a offert à la commune un recueil unique de plans parcellaires du début du XIX^e siècle. Entièrement réalisé à la main, ce document précis a été remis au maire en présence du conseil municipal. **Très attaché à son village, M. Scribe souhaite qu'il soit conservé à la mairie**



INAUGURATION DU NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (C.T.M.)

Le 15 mai dernier, Benjamin Beyssac, maire de Nogent-le-Phaye, et son conseil municipal ont inauguré le nouveau Centre Technique Municipal, en présence de Guillaume Kasbarian, ancien ministre et député d'Eure-et-Loir, Agnès Bonjean, secrétaire générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir et Christian Paul-Loubière, 1er vice-président de Chartres métropole.

Localisé dans la zone d'activité de la Fosse Bouchard, **cet équipement moderne de 280 m² comprend une zone de locaux sociaux, une zone d'ateliers et une zone de manutention afin que les agents des services techniques travaillent dans de meilleures conditions.**

Ce nouveau bâtiment s'inscrit dans une démarche de développement durable alliant esthétique et respect de l'environnement.

CE PROJET A BÉNÉFICIÉ DE SOUTIENS FINANCIERS



LES MEMBRES DU CMJ VISITENT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 10 juillet dernier, à l'initiative de la commune, les membres du CMJ de Nogent-le-Phaye sont allés visiter l'Assemblée nationale à Paris, accompagnés par leurs aînés et référents.

Le voyage en autocar s'est effectué jusqu'au 33 Quai d'Orsay, siège du palais Bourbon, où le guide les a pris en charge. Ils sont entrés dans l'institution par la galerie des Fêtes, qui rappelle la galerie des Glaces du château de Versailles, puis la grande Rotonde (passage le plus emprunté) ainsi que la salle des pas perdus, endroit solennel où le président de l'Assemblée est entouré d'une double haie d'honneur de gardes républicains avant son entrée dans l'hémicycle. Ensuite, ils sont arrivés dans la salle des quatre colonnes, lieu connu de tous avec les reportages télévisés, où il était possible d'apercevoir le jardin de l'hôtel de Lassay.

Ils ont traversé ensuite le salon Pujol, réservé aux députés de droite, où un tableau en bronze d'A.J. Dalou met en scène Mirabeau, auteur de cette tirade : « Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. ».



Ils ont emprunté le salon Delacroix, réservé aux députés de gauche, et enfin, la salle des séances (l'hémicycle) où siègent nos 577 députés.

Ils sont ensuite montés dans les galeries supérieures réservées aux journalistes et visiteurs pour profiter d'une vue plongeante sur les bancs et le perchoir de cette assemblée. Ils sont sortis par la salle des conférences, endroit réservé aux députés puis sont entrés dans ce joyau qu'est la bibliothèque, avec ses cinq coupes magnifiquement ornées et qui contient quelques 700 000 volumes. **Bien en vue, deux documents exceptionnels : le manuscrit du procès de Jeanne d'Arc et un calendrier Aztèque illustré.**

Pour finir, ils sont arrivés dans le salon des Mariannes et le bureau de poste.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



SEPTEMBRE

Dimanche 7 septembre

Forum des associations
Mare Picot

Samedi 13 septembre

Concours de pétanque
Plaine sportive

Samedi 27 septembre

Concours de pêche à la truite
Mare Picot

OCTOBRE

Samedi 4 octobre

Spectacle - Soirée présentation
de la saison culturelle
Salle culturelle

Concours de pétanque
Plaine sportive

Dimanche 12 octobre

Comité des Fêtes - Thé dansant
Salle culturelle

Dimanche 19 octobre

Téléthon - Randonnée
Place Armand May

Dimanche 26 octobre

Initiation Pêche du Phaye
Broc' Enfants
Salle culturelle

NOVEMBRE

Samedi 8 novembre

Spectacle
« Au secours on a des enfants »
Salle culturelle

Samedi 15 novembre

Téléthon - Soirée musicale
Salle culturelle

Dimanche 16 novembre

Comité des Fêtes - Loto
Salle culturelle

Samedi 29 novembre

Téléthon - Loto musical
Salle culturelle

DÉCEMBRE

Samedi 6 décembre

Téléthon - Illuminations de Noël
Place Armand May

Dimanche 7 décembre

Après-midi jeux de société
Salle culturelle

Samedi 13 décembre

Spectacle de Noël
Salle culturelle

Dimanche 14 décembre

Repas des aînés
Salle culturelle

Samedi 20 décembre

Théâtre de la Félicité
Théâtre impro
Salle culturelle



Retrouvez-nous
le 7 septembre 2025
lors du Forum
des associations !



Présentation de la

SAISON CULTURELLE 2025 / 2026

**Samedi 4 octobre
à 19h30**

**Gratuit
sur réservation**
(bientôt disponible sur :
nogent-le-phaye.com)

**SUIVI
DU SPECTACLE
de Julie De Sceaux**





ÉDUCATION ET JEUNESSE

■ DÉPART DES CM2

Le vendredi 27 juin, les dix-sept élèves de CM2 de la classe de Madame Mellier ont reçu un livre offert par l'Éducation nationale et un dictionnaire offert par la municipalité, par Monsieur Beyssac et Monsieur Auché.

Nous leur souhaitons une bonne rentrée en sixième et, en attendant, de bonnes vacances ■



Les élèves de CM2 après la remise des dictionnaires



Les élèves de CP-CE1 présentent leur spectacle sur le thème du Roi Lion

■ FÊTE DE L'ÉCOLE

Le vendredi 27 juin, plus de trois cents personnes ont assisté au spectacle de l'école à la salle culturelle de Nogent-le-Phaye. De la danse à la pièce de théâtre, en passant par le chant, chaque classe est montée sur la scène pour présenter son travail sous les applaudissements des parents.

La fête s'est poursuivie, dans la soirée, par la kermesse organisée par l'association des parents d'élèves l'ASSPEN ■



LOTO

Le dimanche 9 mars, près de deux cents personnes se sont réunies à la salle culturelle pour tenter leur chance au premier loto organisé par la coopérative scolaire de l'école de Nogent-le-Phaye.

Les bénéficiaires de ce loto ont permis de financer une partie de la somme nécessaire pour les classes de découverte du mois de juin ■



CLASSE DÉCOUVERTE POUR LES CP-CE1, CM1 ET CM2

Cette année, pour la seconde fois, les classes de CP-CE1 et de CM1-CM2 de l'école ont pu partir 5 jours en classe découverte.

C'est à Carolles, à la villa Eole, que s'est déroulée la classe de mer du 16 au 20 juin. Les activités étaient diverses : pêche à pieds, concours de châteaux de sable, visite du Mont Saint-Michel et balade dans la baie. Les CP-CE1 ont pu découvrir Saint-Malo et son aquarium, tandis que les CM1 et CM2 ont fait des séances d'initiation au char à voile et à la voile.

Le coût de cette classe découverte a pu être quasiment réduit de moitié grâce à **l'aide de la commune pour financer le transport, à l'aide de l'ASSPEN (association de parents d'élèves)**, mais aussi grâce aux actions menées toute l'année par des parents très investis : vente de gâteaux, vente de sapins, loto...

L'école remercie tous les participants pour leur aide qui a permis de laisser de merveilleux souvenirs dans la tête de nos petits élèves ! ■



VISITE DE L'ESPACE RAMBOUILLET

Les classes de PS-MS, de GS-CP et de CE2 sont allées à l'Espace Rambouillet le lundi 16 juin.

Lors de cette journée très agréable, les élèves ont découvert la forêt d'Émile l'écureuil. Ils ont observé les grands animaux de la forêt et ont assisté à un spectacle de vol de rapaces.

Les plus petits ont découvert cet espace lors d'une visite guidée en train ■



Les élèves de CE2 sur les trampolines géants de la forêt d'Émile l'écureuil



UN HACKATHON DANS LE CADRE DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (P.E.D.T.)

Le 3 juin à la salle culturelle, un hackathon collaboratif a réuni enseignants, élus, parents, habitants et partenaires autour d'un objectif commun : imaginer collectivement le futur Projet Éducatif De Territoire (P.E.D.T.).

Avec l'accompagnement du Réseau Canopé, la commune s'engage dans une réflexion partagée pour bâtir un projet éducatif à l'image de son territoire et au service de tous les enfants.

Citoyenneté, sport, numérique éducatif, culture... autant de thématiques qui ont nourri les échanges et fait émerger de nombreuses idées, concrètes et inspirantes, portées par la diversité des participants.

Une belle dynamique de co-éducation pour renforcer les liens entre école, temps périscolaire et vie locale !



UNE JOURNÉE IMMERSIVE AUTOUR DES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

Le jeudi 27 mars, les élèves et leurs enseignants ont vécu une journée immersive autour des enjeux énergétiques grâce à **une action innovante portée par le Réseau Canopé et la Banque des Territoires, dans le cadre du programme EduRénov, intégré par la commune de Nogent-le-Phaye.**



Ce programme place l'éducation au cœur de la rénovation énergétique des écoles en associant les usagers et notamment les élèves, pour les sensibiliser et les rendre acteurs du changement.

En amont de cette journée, les élèves ont étudié les enjeux énergétiques lors d'une séquence en classe, accompagnés de leurs enseignants et soutenus par un parcours complet, conçu par le Réseau Canopé.



Au programme de la matinée, un escape game « Le chantier contre la montre », un jeu immersif pour explorer la sobriété et l'efficacité énergétiques, ainsi que le rôle des énergies renouvelables à travers des énigmes à résoudre en équipe.

L'après-midi était consacrée au créathon « Éco-Décllic » : en équipes, les élèves ont conçu des affiches de sensibilisation aux écogestes et à la compréhension du bâtiment rénové en s'appuyant sur :

- l'analyse des écogestes et de leur impact ;
- l'exploration interactive d'une salle de classe en 3D ;
- l'identification des espaces à rénover pour réduire la consommation énergétique ■

PROJET DE THÉÂTRE COOPÉRATIF

Cette année, nous avons participé à un projet « Théâ » avec Amandine, chorégraphe de la Compagnie l'Amandier.

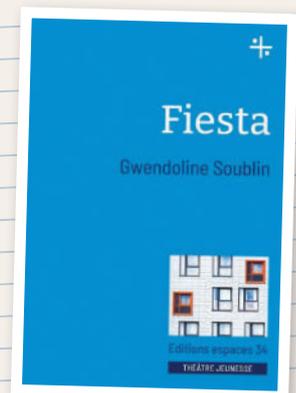


Nous avons lu plusieurs livres avant de choisir « Fiesta » écrit par Gwendoline Soublin. Nous avons ensuite voté pour un extrait du texte.

Nous avons d'abord réparti le texte entre tous les élèves de la classe et ensuite nous l'avons appris par cœur. Amandine est venue à 8h pour nous aider à le mettre en scène.

Et pour terminer le projet, nous avons présenté notre pièce de théâtre à d'autres classes qui participaient au même projet, dans une salle à Gommerville. Nous l'avons aussi jouée au spectacle de fin d'année.

Ambre, Yulia, Tiphaine et Aymeric de la classe de CM1 et CM2.





ÉTAT CIVIL



BAPTÊME RÉPUBLICAIN • ILS ONT ÉTÉ CÉLÉBRÉS

CHESNEAU-CANO Thalia, baptisée le 21 juin 2025



Chesneau-Cano Thalia



MARIAGES • ILS SE SONT DIT « OUI »

M. BRAULT Jean-François
et Mme ARRACHART Sophie
le 3 mai 2025

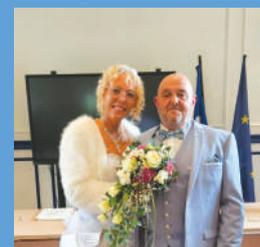
M. CROUZAT Jean-Marc
et Mme BEAUVAIS Jeannine
le 7 juin 2025

M. MILLOT Thomas
et Mme DESPIERRES Anaïs
le 10 juin 2025

M. HAZEBROUCK Nicolas
et Mme EMON Céline
le 12 juillet 2025



M. Brault
et Mme Arrachart



M. Crouzat
et Mme Beauvais



M. Millot
et Mme Despierres



M. Hazebrouck
et Mme Emon



NAISSANCES • ILS SONT LES BIENVENUS

PRIGENT Khalis né le 12 janvier 2025	née le 1 ^{er} mars 2025
BRETON Pavel né le 3 février 2025	ECHEIKH Ambre née le 1 ^{er} mars 2025
JAIRANE Jana née le 10 février 2025	NAAR Léna née le 3 mars 2025
ECHEIKH Emma	COLLAT Néo né le 10 avril 2025



DÉCÈS • ILS NOUS ONT QUITTÉS...

SLABON Beata
décédée le 3 février 2024

JOURDAN Éric
décédé le 18 février 2025

LAYA veuve LAVAULT Madeleine
décédée le 27 février 2025

BOUCHER épouse GENET Josceline
décédée le 3 mars 2025

BABOUIN Éric
décédé le 22 mai 2025

TAILLANDIER Jacky
décédé le 8 juillet 2025

LE COIN DES ASSOCIATIONS



ASSPEN

L'année scolaire est déjà terminée, et ce fut à nouveau riche en événements ! Cette année a été celle des records. Tout d'abord, les membres de l'association au nombre de dix-huit et le nombre de participants aux foulées avec près de 500 coureurs. Notre association rayonne et nous nous en réjouissons.

L'après-midi jeux de société, l'atelier pâtisserie, le carnaval, les foulées et la kermesse ont animé tout au long de l'année l'association et le village pour le bonheur de tous, petits et grands. Fort de la réussite de ces manifestations, **l'ASSPEN a accompagné financièrement l'école primaire de Nogent-le-Phaye en octroyant une dotation de 2500€**. Cette somme a permis de contribuer aux différentes sorties et projets de l'école tels que la classe verte, une sortie à l'Espace Rambouillet...

Pour clôturer cette année, le sourire des enfants tout au long de la kermesse est la plus belle des récompenses et nous donne envie de continuer cette aventure humaine, riche d'enseignement.

Tout simplement **MERCI !**

Merci à toutes et tous, aux bénévoles, aux conjoints, aux parents d'élèves et aux enfants, aux amis, aux partenaires... Merci également à la commune, à ses élus et à son personnel ainsi qu'au conseil départemental pour le soutien apporté à nos activités ainsi qu'à leur confiance. Merci aux autres associations et merci enfin à vous, Nogentaises et Nogentais, pour votre aimable compréhension pour les quelques désagréments temporaires occasionnés par nos activités dans le village et merci évidemment pour votre participation à ces manifestations.

Un remerciement particulier pour l'équipe enseignante et leur énergie déployée au quotidien pour l'épanouissement des élèves de l'école.

Nous vous souhaitons un bel été, de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous à la rentrée ! ■

@ asspen28@gmail.com

INITIATION PÊCHE DU PHAYE

L'école de pêche, qui fêtera ses 10 ans en fin d'année, est heureuse d'avoir pu accueillir de nouveaux jeunes cette année. Et ils sont déjà très motivés !

Après quelques ateliers en salle, nous nous sommes rapidement retrouvés au bord de l'eau où chacun a pu pratiquer, à son rythme, tout en continuant de progresser. Nous avons clôturé cette première partie de saison par notre traditionnel week-end pêche de nuit. De multiples carpes ont été prises et tout le monde était ravi.

La saison 2025 n'est pas encore terminée puisque nos ateliers courent jusqu'en novembre. De nouvelles recrues sont d'ailleurs prévues pour cette seconde partie de saison.

Notre traditionnel concours avec lâché de truites arrive également à grands pas !

Outre nos rendez-vous pêche, nous aurons cette année encore, le plaisir de vous accueillir pour notre Broc'Enfants. Et juste après, nous vous inviterons à venir frissonner avec nous pour une nouvelle soirée d'Halloween. Soyez prêts ! ■





FOOTBALL CLUB

Une association qui bouge !

Le Football Club de Nogent-le-Phaye est une association en plein essor depuis plusieurs saisons. Fort de plus de 200 licenciés, le club accueille filles et garçons dès l'âge de 4 ans, encadrés par une équipe de bénévoles dynamiques et passionnés.

Nous comptons également deux équipes Seniors masculin (à partir de 16 ans), une équipe Senior féminine créée en 2024, et une équipe Vétérans (35 ans et plus) qui a remporté la Coupe d'Eure-et-Loir en juin dernier.

Pour la saison 2025/2026 qui débutera en septembre, le club a pour objectif de continuer le développement de ses équipes jeunes et de renforcer encore davantage la place du football féminin au sein de l'association. Tout cela dans un esprit familial, en transmettant les valeurs du sport : plaisir, partage, respect, fair-play et convivialité.

Tout le mois de septembre, le club ouvre ses portes pour permettre aux enfants de venir faire des essais gratuits.

Très impliqué dans la vie locale, le FC de Nogent-le-Phaye organise également tout au long de l'année des événements festifs : soirées dansantes, tournois de pétanque, journées guinguette... ■

ENSEMBLE, CONTINUONS DE GRANDIR !

Pour la saison 2025/2026, le FC Nogent-le-Phaye recherche des filles et garçons pour ses catégories.

- BABY-FOOT. (Gén 2021)
- U6/U7. (Gén 2019/2020)
- U8/U9. (Gén 2017/2018)
- U10/U11. (Gén 2015/2016)
- U12/U13. (Gén 2013/2014)
- U14/U15. (Gén 2011/2012)
- Senior F. (16 ans et +)
- Senior M. (16 ans et +)
- Vétérans. (+35 ans)

Temps de jeu - Valeurs - Plaisir - Sourires

☎ 06 34 64 19 61
(Baptiste Perrault,
président du club)

📱 FC Nogent-le-Phaye

LES ARCHERS DU PHAYE

Une nouvelle saison et un nouveau logo. Comme beaucoup de sport, la saison s'est finie début juillet 2025.

Après la mise en place des gradins qui équipent maintenant la salle culturelle, nous avons pu reprendre nos séances début octobre 2024 et accueillir anciens et nouveaux archers en salle pour la première moitié de la saison. Et une fois les beaux jours installés, place au tir en extérieur avec nos sept cibles permettant de tirer à partir de 10 m et jusqu'à 70 m.

Quelques nouveautés pour cette saison :

- les premiers pas dans la compétition pour une partie de nos archers ;
- la mise en place d'une deuxième équipe au niveau régional en DR3 avec la victoire sur quelques matchs à la clé et le maintien en DR1 pour l'équipe première ;
- et l'arrivée d'un nouveau logo accompagné de nouveaux polos.

Alors, si vous avez plus de 9 ans, venez nous rejoindre pour découvrir et pratiquer le tir à l'arc avec nous.



Notre club est ouvert aux débutants, comme aux compétiteurs. Pas moins de 6 heures d'entraînements, répartis sur trois créneaux, sont proposées tout au long de la semaine.

Alors, n'hésitez pas à passer nous voir lors de nos entraînements et sachez que vous avez la possibilité d'effectuer 2 ou 3 séances de test avant la prise de votre licence.

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter notre site, notre page Facebook ou nous envoyer un courriel ■

🌟 lesarchersduphaye.free.fr/AccueilNew.htm

✉ archersduphaye@gmail.com

📍 [tiralarcnogentlephaye](https://www.facebook.com/tiralarcnogentlephaye)

AMICALE DE NOGENT : GYM ET MARCHÉ

Section gym

La section gym d'entretien a pour objectif de permettre le maintien en forme des adhérents de tout âge. Cette activité physique a des effets positifs sur la santé, l'entretien, la souplesse, l'équilibre et permet également de lutter contre l'isolement.

Les cours de gymnastique favorisent le renforcement musculaire, la souplesse, la tonicité, l'équilibre... Tout au long de la séance ont lieu des étirements. Différents matériels favorisent la diversité des exercices. Ces cours sont destinés à tout public et sont encadrés par une intervenante de profession sportive.

Cette saison, nous avons accueilli 7 nouvelles adhérentes.

☎ 06 31 21 62 07 (Monique)



**LA GYM D'ENTRETIEN REPRENDRÀ
LE LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025
À LA SALLE CULTURELLE**

Les cours ont lieu le lundi de 19h à 20h à la salle culturelle.

Le tarif à l'année est de 82 €
et les 2 premières séances sont gratuites !

Section marche

Tout le monde a une raison pour chausser ses chaussures de marche et s'engager sur un chemin. Que ce soit pour le bien-être, la santé, l'envie d'évasion ou simplement l'amour de la nature, chacun de nous a ses propres motivations randonnées. Mais au-delà de ces motivations, quels sont les avantages réels de l'activité pédestre ?

Que vous soyez un randonneur aguerri ou que vous veniez d'acheter votre première paire de chaussures de marche, définir des objectifs clairs peut accroître votre motivation.



☎ 06 31 21 62 07 (Monique)

La randonnée offre de multiples avantages pour la santé, tant physique que mentale :

- chacun peut avoir ses propres motivations pour la randonnée, qu'il s'agisse de l'amour de la nature, de l'envie d'explorer ou de la recherche de bien-être ;
- la randonnée convient à tous les niveaux de forme physique et peut être ajustée à vos besoins et préférences personnels ;
- l'activité pédestre, même modérée, peut participer à la prévention de nombreuses maladies liées à la sédentarité ;
- outre les avantages physiques, la randonnée offre également des avantages sociaux, notamment la possibilité de tisser des liens et de partager des expériences.

À une époque où le monde sédentaire prend le dessus, l'importance de la marche ne peut être sous-estimée. Que ce soit pour faire le tour du quartier ou pour explorer un sentier de randonnée à travers la forêt, la marche offre une pause bienvenue du travail de bureau et des modes de vie sédentaires.

Les sorties marche ont lieu le jeudi, départ place Armand May à 13h30 pour les sorties extérieures et à 14h pour les sorties aux alentours de Nogent-le-Phaye. Thierry et Cécile vous guideront sur des itinéraires qu'ils ont validés.
Le tarif à l'année est de 10 € ■



THÉÂTRE DE LA FÉLICITÉ

Les cours de théâtre de la Félicité s'inscrivent dans le temps.

Au terme d'une année riche, les cours de théâtre de la Félicité continuent de porter haut les couleurs de l'art dramatique à Nogent-le-Phaye pour tous ceux qui désirent découvrir ou approfondir cette passion qui anime aussi bien les enfants, les adolescents que les adultes.

Après une fin de saison au succès indéniable qui a vu quatre spectacles d'une grande qualité faire salle comble, **c'est avec enthousiasme que les fondateurs de l'école, Valérie Roumanoff et Mathieu Vervisch, remplissent pour une nouvelle saison 2025/2026 en ouvrant trois cours supplémentaires.**

Il ne tient qu'à vous d'être sur scène en juin prochain, pour suivre les pas des courageux pionniers qui ont donné vie à ces cours commencés en septembre dernier. Vous pourrez à votre tour, vivre une expérience unique grâce à une pièce originale et drôle, spécialement écrite pour les élèves.

Dans l'écrin de la salle culturelle, magnifiée par les gradins rétractables, vous pourrez brûler les planches et connaître l'exaltation d'une représentation où tout sera mis en place pour faire de vous des apprentis comédiens heureux.

Fort de l'engouement suscité par cette toute première année qui avait déjà attiré une soixantaine d'élèves, l'école de théâtre de la Félicité a décidé de recruter

une nouvelle professeure, Lydia Ervalho, qui prendra en charge un cours adulte dédié à l'improvisation et le cours adolescents.

Vous pouvez dès à présent réserver votre place dans le créneau de votre choix pour venir faire un cours d'essai en septembre avant de vous engager à l'année. Trois cours affichent déjà complets ■

☎ 06 52 20 31 93 (Mathieu Vervisch)

HORAIRES DES COURS

Les cours ont lieu le soir, du lundi au jeudi pour les adultes et le mercredi (matin et après-midi) pour les enfants et les adolescents.

Le premier cours d'essai de l'année est gratuit, sur réservation via le site Internet : www.theatrefelicite.com



CLUB SOURIRE

Nous continuons notre club, **avec la joie de nous retrouver tous les mercredis.**

Nous jouons :

- à la belote ;
- au rami ;
- au Rummikub® ;
- au Triomino® ;
- au Scrabble®...

Vous avez le choix ! Nous clôturons nos après-midis par un goûter.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nous ! ■



ASSOCIATIONS

KONNECTED BY KD

Autoportrait de Kylie Dudley, danseuse et chorégraphe

Je m'appelle Kylie Dudley, je suis passionnée de danse urbaine depuis plusieurs années. Pour moi, la danse est bien plus qu'un loisir : c'est un moyen de s'exprimer, de se dépasser et de créer du lien entre les personnes.

Grâce au soutien de mes proches, des communes de Sours et de Nogent-le-Phaye, l'association KonnecteD by KD est née. J'ai pu concrétiser un rêve : ouvrir mes propres cours de danse urbaine à Sours pour l'année 2025/2026. Je propose des cours adaptés aux enfants et ados, du niveau débutant à intermédiaire, dans une ambiance conviviale, motivante et bienveillante.

Nous serons présents :

- **le samedi 30 août 2025, de 10h à 12h**
au Forum des associations de Sours ;
- **le dimanche 7 septembre 2025, de 10h à 13h**
au Forum des associations de Nogent-le-Phaye.

Chaque chorégraphie est préparée par mes soins, avec l'objectif de faire progresser chaque élève tout en prenant du plaisir à danser. C'est une aventure que je vis avec engouement et je suis fière de la partager ici.

En parallèle, je prévois des formations et continue de vivre des expériences variées auprès des meilleurs artistes en danse urbaine.

📷 @kylie_ddley

📞 Informations & inscriptions : 07 57 48 06 70

Merci à toutes les personnes qui m'ont soutenue dans cette belle aventure.

À très vite sur le dancefloor ! ■

2025-2026

COURS DE DANSE URBAINE



Sours

Cours du lundi

19h00 - 20h30 : de 15 à 18 ans

Cours du mercredi

16h30 - 18h00 : de 8 à 11 ans
18h00 - 19h30 : de 12 à 14 ans

Cour d'essai gratuit

Tarif :
130€
à l'année

(hors vacances et jours fériés)



Enfants, Ados de 8 à 18 ans le lundi et le mercredi

Renseignements et inscriptions :

Kylie Dudley - 07 57 48 06 70

HORAIRE ET TARIF DES COURS

**Tous les cours sont encadrés
par des adultes responsables :**

- le lundi de 19h à 20h30 (pour les 15 à 18 ans) ;
- le mercredi : de 16h30 à 18h (8 à 11 ans)
et de 18h à 19h30 (12 à 14 ans).

**Cours d'essai gratuits le lundi 15 et 22 sept.
ainsi que le mercredi 17 et 24 sept. 2025.**

Tarif : 130€ l'année



TÉLÉTHON

Merci à Monsieur le Maire et à l'équipe municipale pour leur soutien moral et financier.

Cette année, Nogent-le-Phaye n'a pas failli à sa mission en remettant un chèque à l'AFM de 6 777, 05€. 915€ de dons et de marketing sur Internet viennent s'ajouter à ce chèque, **soit un total de 7 592 € pour Nogent-le-Phaye !**

C'est un beau chèque, **bravo et merci à tous les contributeurs et au collectif** qui viennent insuffler une belle dynamique à cet événement ! ■



INFOS PRATIQUES

RAPPEL SECOURS 

Pompiers : 18

Appel d'urgence européen : 112

SAMU : 15

Sans-abris : 115

Gendarmerie : 02 37 91 27 10 ou 17

DATES OUVERTURE 2025
DÉCHETTERIE COMMUNALE

La décharge municipale est réservée aux seuls habitants de la commune, de 9h à 11h30 :

Samedi 23 août

Samedis 6 et 20 septembre

Samedi 18 octobre

Samedi 8 novembre

Samedi 6 décembre



MAIRIE

 **02 37 31 68 48**

contact@nogent-le-phaye.com

GUICHET UNIQUE de Chartres
www.chartres-metropole.fr/guichet-unique

 **02 37 23 40 00**

La médiathèque recrute !



MÉDIATHÈQUE

Et si vous donniez un peu de votre temps en devenant bénévole à la médiathèque ?

Vous avez du temps libre, vous aimez les livres et vous aimez échanger ?
REJOIGNEZ notre équipe !

 **02 37 31 92 70**

 bibliotheque-nogentlephaye@orange.fr

La médiathèque passe à l'heure d'été !

Uniquement les samedis de 10h30 à 12h (hormis le samedi 16 août).

N'oubliez pas les nuits de la lecture
du 21 au 25 janvier 2026 ■



PÔLE SANTÉ / MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Pharmacie du Pôle Santé
02 37 31 65 99

Pour les prises de rendez-vous avec les généralistes, un numéro unique :
 **02 37 31 64 40**

Cabinet dentaire de Dr Marie-Pierre Briquet et Dr Emmanuelle Paillusson
02 37 90 15 08

Infirmières Caulier & Vivien
02 36 67 26 29

Pédicure-podologue Marie-Hélène Depont
06 82 25 32 75

Cabinet sage-femme Charline Huber
07 87 15 56 01

Ostéopathe Florina Jezequel
06 75 82 93 84

Psychologues Patricia Kergoulay
06 77 05 43 49
Ghislain Lechat
06 12 81 50 60
Gaël Bigot
06 59 85 56 82

Cabinet de kinésithérapeute Lucile Triquigneaux Vella
02 37 28 53 38

Bel été ☀

à Nogent-le-Phaye !

